



# BULLETIN D'ADHESION



Persuadée que vous comprendrez l'enjeu, pour nous, du versement régulier des cotisations de nos membres, je suis confiante dans votre engagement et vous remercie d'avance.

« Pour que le logement ne soit pas un handicap de plus ! »...

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!!

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Votre adresse mail ne sera ni vendue, ni communiquée à quiconque, elle me permet de vous avertir des manifestations organisées pour l'association à travers la newsletter.

Comment avez vous connu l'association : \_\_\_\_\_

Je souhaite adhérer à l'association « Le sourire qui construit » pour un montant minimum de :

**20 euros** ou plus : \_\_\_\_\_.

Le sourire qui construit est une association d'intérêt général, déposée en préfecture.

A ce titre Le don peut ouvrir droit pour un particulier à une déduction fiscale de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. (article 38 de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 ; article 127 de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 et article 1er de la loi n° 2003-709 du 1er août 2003).

**Ainsi, pour un don de 10 euros, le coût réel après déduction est de 3,40 euros**

<b>20 euros -&gt; 6,80 euros</b>	<b>40 euros-&gt; 13,60 euros</b>
<b>30 euros -&gt; 10,20 euros</b>	<b>50 euros-&gt; 17 euros...</b>

Une carte d'adhérent et un reçu CERFA me seront expédiés ultérieurement.  
Ce dernier sera à joindre à votre déclaration d'impôt.

Fait à : ----- le : -----Signature :

**A renvoyer à : ASSOCIATION le sourire qui construit,  
Maison régionale du rugby, 579 av J. Moulin, 83220 Le Pradet  
lesourirequiconstruit.org (nouveau site internet)**